



FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE

Bulletin trimestriel de la Section des Pyrénées Orientales de la Fédération Syndicale Unitaire

Enseignement, Éducation, Recherche, Culture, Justice, Formation, Insertion

Avril, mai, juin 2023 n° 118

EDITO : « Les cents jours d'un président hors sol »

Après une année teintée par une mobilisation sociale historique sur le sujet des Retraites partout en France et dans notre département, après le passage en force de la loi, la Première Ministre a présenté la nouvelle « feuille de route » gouvernementale pour les prochains mois, les fameux cents jours du président, destinée à la fois à tenter de clore le dossier retraite et à imposer toutes une nouvelles séries de mesures. Or la question des retraites croise toutes les problématiques. Celle du travail, de sa valeur, de son sens, des salaires, de la pénibilité, des fins de carrières, de l'égalité femme/homme, de l'entrée des jeunes dans le monde du travail, du projet de société qui est en train de se construire pour les générations futures.

Quels que soient les sujets, une ligne directrice se dégage dans la politique ministérielle : démanteler le modèle social français en détruisant le service public en particulier, se défausser sur les personnels sommés d'assumer les défaillances de l'État.

Les suppressions de postes par milliers, dans l'Education, l'absence de revalorisation digne de ce nom ne permettent plus d'assurer la continuité du service public d'Éducation ! Combien de mesures depuis le début de cette année scolaire auront fait l'unanimité des organisations syndicales représentatives des personnels contre elles ? Combien de mesures à coups d'improvisation et d'injonction à organiser du jour au lendemain les personnels ont-ils dû et vont-ils devoir faire face ? Combien de mesures à coups de stratégie de communication, les personnels vont-ils devoir supporter le mépris ? L'école et les élèves ont besoin de personnels en nombre suffisant formés et mieux rémunérés.

Les effets d'annonce sur l'école inclusive et en même temps la destruction du statut en pleine construction des AESH sont un pied de nez aux élèves à besoins particuliers ou en situation d'handicap, leur famille et aux collègues AESH. Le projet absurde du SNU présenté le jeudi 15 juin est une opération politique et un bien mauvais coup porté au service public d'Éducation dont le rôle émancipateur, creuset de la construction des citoyens de demain est affaibli au profit d'un gadget politique présidentiel aux allu-

res de gaspillage d'argent public, près de 2 milliards en cas de généralisation.

Le bac Blanquer continue à mettre à mal l'ensemble de l'école et Parcoursup est une machine à broyer notre jeunesse.

Le Pacte, présenté comme une revalorisation salariale est un mensonge et un véritable danger pour nos statuts. Mensonge car il s'agit de travailler plus pour gagner plus. Danger car en signant une lettre de mission les enseignant.es ne seront plus des conceptrices.eurs de leur métier mais de simple exécutant.es. Le Pacte détruit le collectif, la stabilité, les projections et induit de la concurrence, du flou et de l'incertitude.

Le démantèlement de la voie professionnelle sous statut scolaire pour le servir sur un plateau aux entreprises est un véritable scandale. C'est une réforme idéologique, structurelle et managériale qui va faire basculer les établissements scolaires que sont nos LP en centre d'insertion professionnelle.

La transformation de Pôle Emploi en France travail et les dernières mesures concernant le RSA posent les pierres du projet destructeur de ce gouvernement concernant sa vision du monde du travail. Oser faire croire que les chômeurs, comme les bénéficiaires des minimas sociaux (RSA), seraient responsables de leur situation est tout simplement inacceptable, offensant et très loin de la réalité ! Quant à laisser penser que les demandeurs d'emploi ne prendraient pas les « fabuleux » postes qui leurs sont offerts parce qu'ils seraient des fainéants est plus qu'un raccourci.

A vouloir appliquer à tout prix des commandes présidentielles hors sol, qui ne répondent en rien aux besoins de l'Ecole, du monde du travail et de la population, c'est tout notre système de société qui est mis sous tension.

C'est donc un bilan inquiétant et destructeur que nous faisons en cette fin d'année scolaire mais face aux attaques faites au service public, la FSU continuera à le défendre et à porter un projet plus solidaire, juste et émancipateur sur tout le territoire pour toutes et tous.

Martinez Laure et Morales Géraldine

Co secrétaires départementales de la FSU

Un 1er mai historique!

Déclaration de la FSU 66

Le 1er mai, ce n'est pas la fête du travail, c'est la journée internationale des travailleuses et des travailleurs en lutte pour améliorer leur vie, et parfois, encore trop souvent, pour survivre.

C'est pourquoi, dans sa tradition internationaliste, la FSU tient d'abord à rendre hommage et à apporter son soutien à toutes celles et à tous ceux qui, dans le monde entier, résistent et militent.

C'est également l'occasion de se rappeler les luttes historiques du mouvement ouvrier et le choix de cette date à la fin du XIXe siècle pour faire entendre la revendication de la journée de 8 heures afin de réduire le temps de travail mais aussi d'augmenter le temps de loisirs et de repos.

Plus d'un siècle après cette conquête essentielle, Macron et son gouvernement voudraient nous faire travailler plus longtemps !

Les conditions de vie sont dégradées chaque jour par l'inflation et les salaires ne sont pas à la hauteur de la reconnaissance du travail et des qualifications.

Les profits financiers des entreprises du CAC 40 explosent sans être taxés à la hauteur des besoins de l'intérêt géné-

ral, les services publics sont abîmés, les rémunérations des agent-es publics sont pressurées par le gel scandaleux de la valeur du point d'indice. Les conditions d'exercice des métiers sont de plus en plus dégradées par l'insuffisance de créations de postes et le manque de moyens nécessaires à l'exercice des missions.

Dans ce contexte, le gouvernement entend imposer 2 années de plus aux travailleuses et travailleurs !

C'est inacceptable !



Le Président de la République en promulguant la réforme des retraites, a choisi de garder les yeux fermés et les oreilles bouchées face à l'opposition exprimée depuis le mois de janvier par la puissante mobilisation du monde du travail, des jeunes et des retraités.

Après avoir usé de tous les moyens pour passer en force, notamment à coup de 49-3, le Président de la République et le gouvernement ont ajouté au déni social un déni démocratique.

Ils voudraient maintenant « passer » à autre chose. Il n'en est pas question !

La FSU le dit avec force : la pension de retraite n'est pas une allocation concédée à des personnes devenues inaptes au travail ! C'est un droit à vivre dignement ! La question des retraites n'est pas un débat technique : c'est une question de choix politique !

Il faut une réforme des retraites qui prenne en compte la pénibilité, les années d'études, qui corrige les inégalités entre les femmes et les hommes, et qui instaure un véritable minimum garanti. C'est pour cela que nous nous battons ! C'est cela qui serait un progrès pour les travailleuses et les travailleurs de ce pays !

Ce 1er mai montre notre unité et notre volonté de construire, une société plus juste, plus écologique, plus féministe, plus sociale et plus égalitaire. Alors, aujourd'hui, affirmons-le ! Sur les retraites, sur les salaires, sur les services publics, sur les droits et les libertés, sur la justice climatique, sur la paix ! Nous ne sommes pas minoritaires !

C'est toutes et tous ensemble qu'il faut lutter !

Ensemble unis, on continue, ensemble tout est possible, ensemble on ne lâchera rien !

Un 1er mai historique!



Le 1er mai 2023 restera un moment historique à l'image du mouvement syndical que nous avons vécu dès le 19 janvier 2023.

14000 manifestant.es dans les PO

Le ministère du travail, dans son dossier de presse du 12 septembre dernier, intitulé « plein emploi », faisait état de la feuille de route qu'il entendait déployer pour parvenir à ce nirvana tant attendu du même nom.

Parmi les mesures phares de ce programme 3 nouveaux piliers essentiels : la réforme de l'assurance chômage, la création de France travail et l'action sur les métiers en tension. Le tout avec un bel objectif final de travailler mieux sans oublier la préservation de notre système de retraite (sic !)

question de l'équité de traitement, et du risque d'indemnités différenciées selon le type de métier recherché ou selon le territoire. Et, en filigrane cela pose en réalité la question du caractère national de l'indemnisation du chômage.

C'est la même logique qui pointe dans les plans d'actions liés aux métiers dit « en tension » pour lesquels Pôle Emploi est prié, afin de permettre à tous les demandeurs qui sont directement employables sur les secteurs du transport, de la santé et de l'hôtellerie restauration, de les remettre

mal payées mal considérées et avec des conditions de travail comme de pénibilité qu'aucun salarié n'accepterait...

Pourtant cette logique est inhérente à la méthode gouvernementale dans l'ensemble de ses projets. Elle ne fait que culpabiliser et réprimer les plus fragiles en utilisant les opérateurs publics comme bras armé de ces méthodes honteuses.

Oser faire croire que les chômeurs, comme les bénéficiaires des minimas sociaux (RSA), seraient responsables de leur situation est tout



Partant du postulat que des difficultés de recrutement coexistent avec un chômage trop élevé, l'idée de M Dussop alors fraîchement nommé est d'agir sur des leviers pour remettre tout le monde au travail rapidement. Comment ? C'est assez simple, en durcissant les règles d'indemnisations lorsque des secteurs sont en manque de main-d'œuvre et en les assouplissant lorsque le marché du travail est plus difficile à intégrer. Cette idée simpliste qui nie la réalité du marché du travail porte le doux nom de « contracyclicité ».

Si on creuse un peu, surgit vite la

bien vite au travail. Sinon ? Les services du contrôle de la recherche d'emploi, spécialement créés pour cette mission au sein de pôle emploi depuis environ 5 ans, cibleront ces demandeurs d'emploi en particulier pour les « redynamiser » entendons par là radier.

Cette vision qui consiste à faire peser la totalité du poids du chômage sur le seul demandeur d'emploi est intolérable. Ceci en laissant les entreprises exempter de toute contrainte et de toute obligation alors que trop souvent les offres restantes non pourvues sont

simplement inacceptable, offensant et très loin de la réalité ! Quant à laisser penser que les demandeurs d'emploi ne prendraient pas les « fabuleux » postes qui leurs sont offerts parce qu'ils seraient des faibles est plus qu'un raccourci insultant, mais le pas est vite franchi par nos décideurs qui résolvent le problème de l'emploi en traversant la rue ...

C'est dans ce paysage déjà bien sinistré que le gouvernement a mandaté Thibault GUILLUY afin de rendre un rapport qui après des mois d'atermoiements est enfin tombé le 17 avril dernier.

« France travail est contre ce projet contraire aux valeurs du service public »

Il a derechef donné lieu à un projet de loi qui est étudié dès ce mercredi 7 juin par les parlementaires. A sa lecture et à première vue, certaines propositions pourraient sembler « positives » ou tout au moins « intéressantes ». Pourtant à y regarder de plus près il est extrêmement dangereux.

Demain, le futur nouvel opérateur regroupera l'ancien Pôle emploi, les Missions Locales et Cap emploi en tant qu'opérateurs France Travail. Il sera associé à des partenaires tels que la CAF, les OPCO, les associations d'insertion par l'activité économique, les associations de lutte contre la pauvreté voire des associations de quartier...La liste est bien longue...et, si l'esprit peut être louable, la réalisation concrète fait plus que question. Ces différents acteurs seront « gouvernés » par un ensemble Etat/collectivités territoriales/partenaires sociaux; c'est là que réside la grande nouveauté puisque les collectivités territoriales (régions, départements, communautés de communes) font leur entrée dans la prise de décisions et la gestion du service public de l'emploi (y compris au-delà de leurs compétences actuelles uniquement axées sur la formation).

C'est la première étape vers la destruction du cadre national du Service Public de l'Emploi vers le transfert de la compétence Emploi aux régions avec tous les risques que cela comporte.

Or, il est impératif que le Service Public de l'Emploi garde sa dimension nationale, avec un socle de services ouverts à tous les usagers partout sur le territoire national, conformément aux principes d'unicité et d'égalité qui doivent le gouverner.

Demain il est prévu que les bénéficiaires des minima sociaux produisent en contrepartie du versement de leur allocation

totale de l'allocation (indemnisation ou minima sociaux) tout en restant dans l'accompagnement obligatoire dont l'immersion en entreprise. On peut difficilement faire plus cynique!...quelle régression ! En effet, depuis des lustres tout le monde sait parfaitement qu'une personne ne peut se concentrer sur un parcours d'insertion, tout contractualisé soit-il, s'il n'a pas de moyen de subsistance! Voilà ce que nous promet aujourd'hui et demain ce gouvernement dans son si bel objectif de plein emploi.

tion 15 à 20h d'activité notamment en entreprise. Pourtant lorsqu'on travaille pour une entreprise la contrepartie prévue est le versement d'un salaire alors de deux choses l'une soit il y a du travail pour tout(e)s et dans ce cas les travailleurs doivent être justement rémunérés pour le travail qu'ils fournissent soit ce n'est pas le cas et dans ce cas pourquoi vouloir fournir une main d'œuvre gratuite aux entreprises ? Et pire encore demain si dans une famille l'un des membres demande à bénéficier du RSA il sera automatiquement inscrit à France Travail mais son conjoint ou concubin sans emploi le sera tout autant voire les enfants majeurs non scolarisés !

En parallèle, France Travail va intensifier les sanctions de radiation déjà existantes, rigides et très sévères (voir rapport 2021 et 2022 du Médiateur Pôle Emploi) sous couvert de mieux les adapter aux situations individuelles elles ne vont faire que se durcir un peu plus. Tout particulièrement pour les bénéficiaires de minima sociaux qui pourront se voir appliquer une nouvelle sanction appelée « suspension remobilisation » qui pourrait aller jusqu'à la suppression

Le SNU Pôle emploi face au projet France travail est contre ce projet contraire aux valeurs du service public se faite contre les privés d'emploi et même contre les personnels et bien entendu sans moyens déployé sans moyen. Le SNU Pôle Emploi sera mobilisé aux côtés des personnels pour garantir leurs droits, défendre les valeurs d'un véritable service public national de qualité que nous devons à nos publics.





Le mercredi 26 avril 2023, le président a annoncé, lors de la Conférence Nationale du Handicap, vouloir "regrouper le cadre d'emploi des AESH avec celui des AED

autour du métier d'accompagnant à la réussite éducative (ARE)".

Déjà, quelques jours plus tôt, montrant une méconnaissance totale du cadre de l'emploi des Aesh, il avait dit sa fierté d'avoir sorti les Aesh de France de la précarité par une titularisation que son gouvernement aurait mis en place des 2017. Quelle ne fut pas l'étonnement des 140 000 Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap de France de réaliser que leur propre employeur ne connaissait pas leurs conditions d'embauche et leurs différents contrats!

En effet, les Aesh, en très grande majorité des femmes, sont embauchées en CDD pendant 6 ans avant d'accéder au CDI, le tout pour des temps partiels imposés. 24h de travail hebdomadaire en moyenne pouvant aller jusqu'à 39 heures pour les chanceux.ses ayant accès au temps complet.

Les Aesh, avec l'aide des organisations syndicales, dont la FSU est un moteur au niveau de l'Éducation Nationale, ont arraché de haute lutte de petites avancées afin d'obtenir des miettes de reconnaissance professionnelle au fur et à mesure des années: le CDI en 2013, les contrats de 3 ans

au lieu d'1 an, la grille indiciaire (déjà obsolète en à peine trois ans), la circulaire encadrant les droits et devoirs... Ces petites victoires, bien que largement insuffisantes, ont permis de donner un cadre clair et précis des missions des Aesh pour qu'ils/elles commencent à obtenir la reconnaissance professionnelle tant attendue.

Mais les gouvernements successifs ont toujours refusé la création d'un corps de catégorie B, avec un seul employeur : l'Éducation nationale.

Donc, non content de ne pas connaître le statut des Aesh, le Président Macron propose de fusionner les deux statuts d'Aed et d'Aesh pour en faire une seule et même profession.

Non content de mépriser ces deux corps de métier en les laissant volontairement dans une certaine forme de précarité, le président nie le professionnalisme et les spécificités du métier d'Aesh au détriment de l'inclusion des élèves en situation e handicap.

Non content de trouver de fausses bonnes solutions pour palier les manques flagrant de l'école inclusive, il confond inclusion et surveillance. De même que les Aed ont leurs propres missions liées au bon fonctionnement des établissements du second degré, les Aesh

sont des personnels spécifiquement formés aux différents handicaps et à l'accompagnement en classe des élèves porteurs de handicap. Ils/elles sont aussi le maillon fondamental de l'école inclusive, aujourd'hui victimes d'un système qui manque de moyens humains à la hauteur des besoins et qui ne permet pas d'assurer un service public de qualité; un système qui les empêche de mener à bien leur mission d'une très grande utilité sociale, malgré leur engagement sans faille.

Cette proposition est une démonstration flagrante du mépris que ce gouvernement démontre pour les personnels les plus précaires de l'Éducation Nationale.

La FSU rappelle ses revendications de création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B intégrant et reclassant les AESH déjà recruté·es et la suppression des PIAL. La FSU porte une redéfinition du temps de travail des AESH, permettant l'accès à des emplois à temps complet, pour tous.les AESH actuellement sous contrat, en restant sur les missions d'accompagnement et en intégrant des temps de concertation, de formation et de préparation. Pour ces raisons, la FSU a appelé les AESH à se mobiliser, le 13 juin, pour contrer ce recul inacceptable et gagner la reconnaissance de leur métier et l'amélioration de leurs conditions d'emploi.



Pacte enseignant: « Signer le Pacte, c'est perdre sa liberté professionnelle! »

REVALORISATION/PACTE : LES ROIS DE L'ARNAQUE !



UN MAUVAIS FILM DE PAP NDIAYE & CIE

T'AS PLUS DE LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE,
DE STATUT,
DE REVALORISATION SALARIALE !!!

Signer le Pacte, c'est perdre sa liberté professionnelle

S'engager dans le Pacte et donc dans les remplacements de courte durée, c'est une charge de travail supplémentaire, mais aussi des contraintes très fortes :



Notre statut n'est pas un contrat !

Le SNES-FSU appelle les personnels à ne pas signer le Pacte !

Retour en images sur la Fête du TC 30 juin et 1er juillet



« Luttès! » livre photo sur la mobilisation des Retraites



Au cœur des luttes

La bataille contre la réforme des retraites dans le département des Pyrénées Orientales a été d'une ampleur exceptionnelle de par sa durée, de par le nombre important de manifestants même après 3 mois de mobilisations et de par la diversité des modes d'actions. L'intersyndicale est restée unie durant toute la lutte, l'intersyndicale CGT-FSU-solidaires proposant aussi des actions complémentaires. Grèves, grèves reconductibles, manifestations, rassemblements, blocage du dépôt de Port la Nouvelle, blocage de Saint Charles, blocage de la frontière, filtrages aux péages, piquets de grèves (PPDC, IDEA, ...), blocage du dépôt de bus, 8 mars, congrès des maires, sobriété énergétique, blocage du départ du TGV, moments conviviaux, concerts, assemblées générales interprofessionnelles, intersyndicales ... Très tôt le matin, très tard le soir, le week end, pendant les vacances, les militantes et militants du département ont lutté sans relâche dans ce territoire empreint de siècles de luttes et de résistance. Des liens très forts se sont créés entre toutes et tous. Les moments festifs ont aussi permis de tenir dans cette longue lutte.

Au cœur de la lutte, les militantes et militants syndicaux, les salarié-es sont aussi souvent les premiers témoins de leurs actions. Leurs photos retracent une partie de cette lutte historique.

Pour toute commande envoyez un mail à fsu66@fsu.fr, le livre sera à récupérer au siège de la FSU 66



ENGAGÉ-ES POUR DE MEILLEURES RETRAITES

FSU66 - Bulletin trimestriel de la Section départementale de la Fédération Syndicale Unitaire -
18 rue Condorcet - 66000 PERPIGNAN Tél. 04.68.66.68.29 e-mail: fsu66@fsu.fr <http://fsu66.fsu.fr>

Directeur de la Publication: Marc MOLINER Crédit photo: David DEIXONNE

Imprimé par DS imprimerie CPPAP: 0723 S 06469 ISSN en cours

Dispensé de timbrage - Routage 206 - PPDC PERPIGNAN